**Façade ventilée avec Rockvent Dual**
**Description**

L’isolation thermique d’#une façade ventilée à joints fermés #une façade ventilée à joints ouverts est réalisée au moyen de panneaux de laine de roche entièrement recyclables # Rockvent Dual, dotés d'une face arrière souple et d'une face avant rigide renforcée. Les fibres minérales de laine de roche sont obtenues par fusion d’une roche volcanique puis agglomérées à l’aide de résine polymérisée.

**Matériau**

* Masse volumique : face arrière souple : environ 35 kg/m³ et face avant rigide intégrée : environ 60 kg/m³.
* La face arrière souple permet de compenser les irrégularités du support afin de garantir une parfaite adhérence en tout point du mur intérieur.
* Les panneaux d’isolation en laine de roche sont non revêtus et la face avant est recouverte d’un quadrillage.
* Incombustible : Classe d’incendie Euro A1 suivant la norme EN 13501-1.
* Coefficient de conductivité thermique lD : 0,035 W/m.K selon la norme EN 12667
* Dimensions du panneau : 1200 x 600 mm.
* Épaisseur de l’isolation : # 90 mm # 100 mm # 110 mm # 120 mm # 130 mm # 140 mm # 150 mm # 160 mm # 170 mm # 180 mm # 190 mm # 200 mm
# +++ mm en 2 couches avec joints décalés en quinconce
* Le produit n’est pas sujet à la dilatation ni à la rétraction.
* Il ne donne pas lieu au développement de moisissures et ne constitue pas un substrat propice à la prolifération bactérienne.
* Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d’eau µ = 1 suivant la norme EN-ISO 10456
* Capacité calorifique spécifique cp : 1030 J/kg.K suivant la norme EN-ISO 10456
* Absorption d’eau : maximum 1,0 kg/m2 suivant la norme EN 1609
* Non hygroscopique et non capillaire.
* L’isolation en laine de roche porte le marquage CE conformément à la norme EN 13162.
* L’isolation en laine de roche est entièrement recyclable.
* La production est certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

En ce qui concerne le produit d’isolation, l’architecte responsable se voit présenter : # un échantillon
# une attestation de marquage CE : la déclaration de performance (DoP) # une déclaration environnementale de produit (EPD) suivant la norme EN 15084

**Mise en œuvre :**

* La pose de l’isolation a lieu dans les règles de l’art et en suivant les directives du fabricant.
* Les panneaux d’isolation sont posés avec le long côté disposé horizontalement et les joints verticaux se chevauchant en quinconce. Les panneaux sont serrés les uns contre les autres.
* Les empiècements sont découpés à l’aide d'un couteau # Rockwool approprié et d’une règle droite.
* L’isolation de façade est posée au moyen de ... dispositifs de fixation au minimum par panneau.
* L’isolation de façade est posée à serrage entre les chevrons de bois moyennant un surdimensionnement.
* Pour assurer une jonction optimale des raccords à hauteur des angles externes, il est fait usage d’une cornière # Rockwool RockTect Corner Strip en plastique. Il convient d’en appliquer deux par 600 mm de hauteur d’isolant.
* La durée admissible d’exposition aux intempéries de l’isolation mise en place avant que le parement de façade soit posé est de :

- Jusqu'à 25 mètres de hauteur : maximum 3 mois

- Entre 25 et 50 mètres de hauteur : maximum 2 mois

- Entre 50 et 100 mètres de hauteur : maximum 1 mois.

* L’épaisseur de l’isolation en laine de roche # Rockvent Dual est prise en compte dans le calcul de l’élément étanche aux flammes de 1 m (E 60) selon les conditions reprises dans l’avis technique 2020-A030 de l’ISIB. À cet effet, l’isolation en laine de roche :

- est fixée dans la coulisse du mur intérieur au moyen de dispositifs de fixation de l’isolant résistants au feu (métalliques) (R 60).

- La laine de roche est fixée sans jeu contre un support (coulisse du mur intérieur) présentant lui-même une résistance au feu R 60.

- À hauteur de la séparation entre deux compartiments, les panneaux d’isolation en laine de roche sont posés sur toute la distance pour laquelle la longueur développée est calculée.